

Action de sensibilisation

La sensibilisation s'adresse à toutes les classes maternelles, élémentaires et spécialisées du territoire.

Elles peuvent prendre la forme de **visite de sites**, de **parcours-découvertes** ou d'**interventions en classe**. Une sensibilisation dure une demi-journée et elle est prise en charge par les Juniors du DD à hauteur de 200 euros (attention, les dépassements éventuels de coût sont à la charge de l'établissement).

Comment ça marche ?

Je **choisis un parcours parmi les cinq proposés** et **je contacte l'intervenant** qui m'intéresse en fonction de l'action que je veux mener dans ma classe. Ensemble, nous nous mettons d'accord ensemble sur le type d'intervention, le contenu et la date de l'animation. La présentation et les coordonnées complètes des intervenants se trouvent dans [le répertoire des associations](#). Je lui demande de m'adresser les documents nécessaires au financement.

Je peux ensuite suivre la [procédure d'inscription sur le site](#) et j'attends le mail de validation de Bordeaux Métropole pour concrétiser cette action.

Documents:

[La trame de sensibilisation à remplir pour candidater](#)

[Le document de financement à faire remplir à l'association](#)